

COMMUNE : 011 BEAULIEU SUR MER
 ARRONDISSEMENT : 06 NICE
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE VILLEFRANCHE



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019 1	Taux d'imposition communaux de 2019 2	Taux d'imposition plafonnés 2020 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 4	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) 5
Taxe d'habitation.....	14 775 477	11,00	>>>	14 963 000	1 645 930
Taxe foncière (bâti).....	12 516 156	11,90	>>>	12 644 000	1 504 636
Taxe foncière (non bâti).	33 814	5,49	>>>	34 200	1 878
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4			>>>	Total :	1 506 514
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b		7 297 987			

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020 5

$$\begin{aligned}
 & 3412387 \text{ (Produit nécessaire à l'équilibre du budget 6)} - 99387 \text{ (Total allocations compensatrices)} - \text{Produit taxe additionnelle FNB 7} \\
 & - \text{Produit des IFER 8} - \text{Produit de la CVAE 9} - \text{TASCOM 10} - \text{DCRTP 11} - 1645930 \text{ (Produit prévisionnel de TH)} \\
 & - \text{Versement GIR 11} + \text{Prélèvement GIR 11} = 1506514 \text{ (Produit attendu de la fiscalité directe locale)} + 160556 \text{ (Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires 4b)}
 \end{aligned}$$

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

	Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) 6	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 7	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) 9	3. TAUX VOTES 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12
Taxe foncière.....	11,90	$ \frac{1506514}{12644000 + 34200} = 1,000000 $ (6 décimales)	11,90	11,90	12 644 000	1 504 636
Taxe foncière (non bâti).....	5,49		5,49	5,49	34 200	1 878
CFE.....	>>>		Produit à taux constants (hors TH)			
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :					Produit fiscal attendu	1506514

A NICE
 Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
 CLAUDE BRECHARD

Le préfet,
 le

le 05 MARS 2020



A Beaulieu sur Mer le 30 juin 2020
 Le maire,

COMMUNE : 011 BEAULIEU SUR MER

ARRONDISSEMENT : 06 NICE

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE VILLEFRANCHE



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	97 652
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	512
b. Baux à réhabilitation et autres allocations	51
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	1 136
Taxe foncière (non bâti) :	36
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	0
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Autres allocations	
Dotation pour perte de THLV :	0

2. BASES NON TAXEES 14

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	4 112
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
	662
3. CVAE 15	
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	>>>
b. CVAE : part dégrevée	
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFER 8

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16

	Taux moyens communaux de 2019, au niveau		Taux plafonds 2020 2020 15	Taux 2019 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 – col.16) 17	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17		Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
	national 13	départemental 14				Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	
Taxe foncière (bâti).....	21,59	20,36	53,98	12,15000	41,83	>>>	>>>	28,88
Taxe foncière (non bâti).	49,72	29,32	124,30	4,16000	120,14	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 :		
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	national	communal	

DIMINUTION SANS LIEN 18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés